



**MUNICIPALITÉ  
DE  
BALLENS**

**Préavis n° 01/2018**  
De la Municipalité au Conseil général

Dicastère : Finances

## **Comptes pour l'année 2017**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers et Conseillères,

La Municipalité de Ballens vous présente son rapport annuel sur la gestion et les comptes pour l'année 2017. Ceux-ci ont été contrôlés par la fiduciaire Fidexaudit révision SA, le 09 avril 2018.

### **Comptes**

**Les comptes 2017 bouclent par un excédent de charges de CHF 196'316.03 après amortissement de CHF 234'965.00.**

Malgré les décomptes cantonaux 2016 favorables (péréquation, facture sociale, police cantonale), la Commune reste très fragilisée dans ses ressources financières. C'est la raison pour laquelle elle n'a rien entrepris de particulier en 2017.

#### **- Débiteurs**

Comme souligné au bouclage 2016, la somme totale des débiteurs « douteux » a considérablement augmenté pour atteindre au 31 décembre 2017 un montant de plus de 400'000.--. Sur recommandation de notre réviseur, ce risque important doit être compensé par une provision au bilan.

#### **- Forêts**

Le nouveau mode de gestion des forêts (écologique) appliqué par notre garde forestier nous permet de toucher de nombreuses subventions. Une répartition régulière de celles-ci nous permet de compenser les résultats négatifs des comptes de la forêt.

#### **- Comptes affectés**

Les charges liées aux comptes affectés (ordures ménagères, épuration et eau) sont maîtrisées. Ceci nous permet de ne pas augmenter les taxes.

- **Services intercommunaux**

Ceci s'applique également pour nos partenaires (SDIS, Protection civile) dont le coût par habitant reste stable, voir diminue légèrement.

- **Gaz**

On constate un résultat du compte gaz positif à hauteur d'environ fr. 30'000.--. Malgré cela, l'effort consenti par l'ensemble de la communauté depuis sa création ne nous permet pas de baisser le prix du gaz avant d'avoir amorti ces charges.

## **Conclusion**

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers et Conseillères, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### **Le Conseil général de Ballens,**

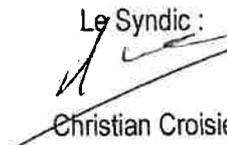
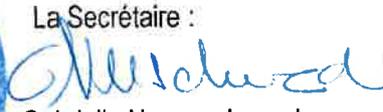
- vu le préavis n° 01/2018
- entendu le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

décide :

- **d'accepter les comptes présentés pour l'année 2017, se soldant par un excédent de charges de CHF 196'316.03 ;**
- **d'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2017;**
- **d'en donner décharge à la boursière et à la Municipalité.**

*Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 7 mai 2018.*

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic :  Christian Croisier		La Secrétaire :  Gabrielle Neuenschwander
--	--	--

#### Annexes

bilans comparés + annexes  
comptes de fonctionnement

#### Abréviations utilisées

SDIS            Service de défense incendie et de secours

*Présenté en séance du Conseil général du 14 juin 2018*